Délibération n° 2016-018/AT/CNIL du 27 décembre 2016

Portant autorisation de collecte des données personnelles des clients et adhérents du site Capi-Models.com

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), réunie en séance plénière, sous la présidence de M. Etienne Marie FIFATIN ;

Etant également présents, Madame et Messieurs :

- DEGBEY K. Jocelyn ;
- BIO TCHANE MAMADOU Ismath ;
- LEKOYO Imourane ;
- BENON Nicolas ;
- ZOUMAROU Wally Mamoudou ;
- YEKPE Guy-Lambert ;
- TCHOBO Valère ;
- ABOU SEYDOU Amouda ;
- MADODE Onésime Gérard.

Vu la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;

Vu le décret n°2015-533 du 06 novembre 2015 portant nomination des membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), deuxième mandature ;

Vu le décret n° 2016-513 du 24 août 2016 portant nomination de Madame Félicité AHOUANDOGBO née TALON en qualité de Commissaire du Gouvernement près la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL);

Vu le décret n°2016-606 du 26 septembre 2016 modifiant le décret n°2015-533 du 06 novembre 2015 portant nomination de Madame Ismath BIO-TCHANE et de Monsieur Onésime Gérard MADODE en qualité de membres de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;

Vu le règlement intérieur de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en date du 05 janvier 2011 ;

Vu la lettre en date du 23 février 2016 par laquelle le Directeur de Capi-Models sollicite l'autorisation de la CNIL pour la collecte des données des clients à travers son site Capi-Models.com;

Vu le rapport du commissaire ZOUMAROU Wally Mamoudou de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ;

Après en avoir délibéré en présence du Commissaire du Gouvernement, Madame Félicité AHOUANDOGBO née TALON qui a fait ses observations ;

EMET LA DECISION SUIVANTE :

I- Objet de la demande d'autorisation et le responsable du traitement

1-1 Objet

Le traitement envisagé tel qu'il ressort de la demande du Directeur de Capi-Models est relatif à la collecte et au traitement des données à caractère personnel des mannequins et clients par la mise en œuvre d'une plateforme de vente en ligne.

1-2 Responsable du traitement

Est considérée comme responsable de traitement, toute personne qui, «*seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement de données à caractère personnel* ».

En l'espèce, le Directeur de Capi-Models est le responsable du traitement.

II- Examen de la demande d'autorisation du traitement

2-1 Finalité

Aux termes des dispositions de l'article 5-a-b-c de la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin : « *un traitement à caractère personnel ne peut porter que sur des données remplissant les conditions ci-après :*

a- être collectées et traitées de manière loyale et licite ;

b- être collectées pour des finalités bien déterminées, explicites, légitimes et non frauduleuses ;

c- ne pas être traitées ultérieurement de manière incompatible avec les finalités ainsi déterminées ».

De l'examen du dossier, il ressort que la finalité du traitement est de proposer des mannequins aux clients et d'améliorer la gestion des fichiers de ces mannequins.

La Commission estime dès lors que la finalité existe, qu'elle est légitime, explicite et non frauduleuse.

2-2 Droits des personnes concernées

- **Droit à l'information préalable et droit d'accès**

Aux termes des dispositions de l'article 12-a-b-c de la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin, « *la personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant doit être informée par le responsable du traitement ou son représentant :*

a- de l'identité du responsable de traitement ou de celle de son représentant ;

b- de l'objectif poursuivi à travers le traitement ;

c- du caractère obligatoire ou facultatif des informations qui sont demandées et des réponses fournies ».

Aux termes des dispositions de l'article 13 de ladite loi, « *toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger les services ou organismes chargés de mettre en œuvre les traitements automatisés dont la liste est accessible au public en vue de savoir si ces traitements portent sur des informations nominatives la concernant et, le cas échéant, d'en obtenir communication* ».

Dans le cas d'espèce, l'internaute (client potentiel ou adhérent) fournit ses données personnelles à la direction chargée de la vente des services du mannequin. Le demandeur renseigne sur son site, les clients sur leurs droits à l'information préalable lors de la collecte de leurs données personnelles grâce aux rubriques Sécurité, Confidentialité et Mentions Légales. De même, ils peuvent exercer leurs droits d'accès aux informations les concernant auprès du responsable de la publication par l'envoi d'un courrier électronique.

La Commission estime dès lors que le droit à l'information préalable des clients et leur droit d'accès aux données les concernant sont assurés.

- **Droit d'opposition, de rectification et de suppression**

Conformément aux dispositions des articles 12 et 15 de la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin et de l'appréciation des éléments du dossier, le demandeur a prévu sur son site internet, les mentions légales relatives aux droits des personnes concernées. Le demandeur précise que l'utilisateur dispose d'un droit de rectification et d'opposition au traitement de ses données pour des raisons légitimes. Il peut exercer l'ensemble de ses droits en envoyant un message électronique à l'adresse : elcapi@capi-models.com .

Toutefois, il est interdit aux visiteurs du site web de procéder à une extraction qualitativement ou substantiellement des bases de données mises en ligne ou d'exploiter ces bases de données.

La Commission estime que ces dispositions sont satisfaisantes pour l'excercice des droits d'opposition, de rectification et de suppression.

2-3 Proportionnalité

Conformément aux dispositions de l'article 5-d, les données collectées doivent : *« être adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées et de leurs traitements ultérieurs ».*

En l'espèce, les personnes concernées par le traitement sont exclusivement les clients et les adhérents de Capi-Models.

Par ailleurs, les catégories de données collectées sont : le nom, les prénoms, l'adresse électronique, la nationalité, les mensurations et le numéro de téléphone.

La Commission estime dès lors que les données à collecter sont proportionnelles à la finalité.

2-4 Durée de conservation des données collectées

Au regard des renseignements fournis par le demandeur, la durée de conservation des données sur support informatique est valable jusqu'à l'acceptation de la candidature et durant le contrat avec le mannequin.

2-5 Sous-traitance

Au regard du dossier, la CNIL constate l'inexistence d'un sous-traitant.

2-6 Transfert des données vers un pays tiers

La CNIL relève l'inexistence de transfert de données vers un État étranger.

La Commission note cependant que le site web du demandeur est hébergé hors ses propres locaux et sur les équipements d'un hébergeur situé en France.

La CNIL rappelle au déclarant que l'obligation de confidentialité et de sécurité des données de ses clients lui incombe entièrement.

2-7 Sécurité

Suivant les dispositions de l'article 50 : *« le responsable du traitement est tenu de prendre toutes précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement pour préserver la sécurité des données et, notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès ».*

➢ **Sécurité physique, logique et équipement des locaux**

Il ressort du dossier du demandeur que la sécurité des équipements et locaux dépend de l'hébergeur 1&1 INTERNET.

➢ **Mesures de sécurité, de sauvegarde et de confidentialité des données**

Le demandeur précise que :

- la base de données utilisée est : MYSQL
- la sauvegarde est externalisée chez l'hébergeur 1&1 INTERNET ;
- la protection contre les intrusions est assurée par des antivirus installés sur tous les postes prenant part au traitement ;
- la mise au point des logiciels s'effectue sur des données anonymes et fictives ;
- les interventions de la maintenance sont enregistrées dans une main courante ;
- l'accès des personnes habilitées se fait via un identifiant et un mot de passe.
- Le système d'exploitation utilisé est LINUX.

La CNIL estime que ces mesures de sécurité sont suffisantes pour la protection des données à caractère personnel.

Par ces motifs :

1- RECOMMANDE AU RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES AFIN QUE LES MANNEQUINS ET CLIENTS

SOIENT INFORMES DE LEURS DROITS DE RECTIFICATION, D'OPPOSITION ET DE SUPPRESSION;

2- RAPPELLE AU RESPONSABLE DU TRAITEMENT QUE SA RESPONSABILITE DEMEURE ENGAGEE POUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES CLIENTS ET DES MANNEQUINS QUI SONT HEBERGEES SUR DES EQUIPEMENTS SITUES HORS DU BENIN;

3- AUTORISE SOUS RESERVE DE CETTE RECOMMANDATION ET DE CE RAPPEL, CAPI-MODELS A METTRE EN ŒUVRE LES TRAITEMENTS AUTOMATISES DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE SES CLIENTS ET ADHERENTS.

Le Président

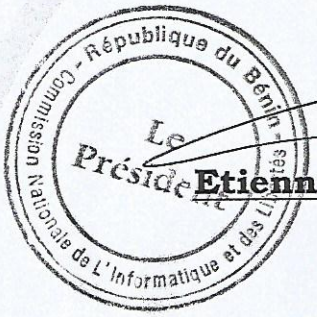

Etienne Marie FIFATIN